



MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0
☎ 450 755-4782

RÔLES ET RESPONSABILITÉS D'UN ÉLU

Toutes personnes souhaitant se porter candidates ont du **17 septembre au 1^{er} octobre 2021 à 16 h 30**, pour le faire. Toutefois, la connaissance du rôle et des responsabilités d'un élu est importante pour tout candidat souhaitant se présenter à une élection.

Le domaine municipal est un secteur complexe, régi et encadré par plusieurs lois et règlements. La connaissance du rôle et des responsabilités facilitera son entrée en fonction s'il est élu, et pourrait éviter dans certains cas des problématiques ou des déceptions.

Pour vous informer, voici quelques liens :

Site web du MAMH : <https://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/>

Mairesse ou maire, conseillère ou conseiller, pourquoi pas vous :

https://jemepresente.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/elections/guide_candidate.pdf

Guide d'accueil et de référence pour les élus (es) municipaux :

https://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/elections/guide_accueil_elus_municipaux.pdf